

## Le mot du Président



Bonjour à toutes et tous,

C'est avec plaisir que nous vous adressons notre nouveau numéro de la Tribune.

Au sommaire cette fois ci, le dossier qui traverse les années sans vraiment apporter de résultats tangibles aux Vindiniens : le haut débit internet.

Mais aussi l'arrivée prochaine du nouveau Plan Local d'Urbanisme 2016 et pour finir un concept tout nouveau mis habilement en œuvre par notre champion du cumul.

Mais la vraie nouvelle est la naissance de notre site que nous vous invitons à visiter à l'adresse suivante :

<http://veignepourtous.jimdo.fr>

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions dans la rubrique «Contact»

### LE HAUT DEBIT A VEIGNE : Un feuilleton de série B

Heureusement, depuis 2008 notre commune s'est dotée d'un adjoint tout spécial pompeusement labellisé « au développement de l'internet » oui, oui, vous avez bien lu « au **développement** de l'Internet ».

Chers concitoyens, sachez que depuis cette date, la seule vraie évolution de l'Internet liée à cette municipalité sur notre commune a été la fermeture pure et simple de l'@robase, l'espace public numérique situé derrière la poste.

Voilà, en tout et pour tout le bilan des nouvelles technologies sur la commune.

On fait mieux comme développement. Car pour le reste, **rien de rien !** Sauf peut-être une diminution du débit sur le secteur de la Tremblaye liée, il est vrai, aux travaux des infrastructures ferroviaires voisines.

Mensonge ? Pas du tout, d'ailleurs si vous avez un doute, je vous engage à visiter le forum de la commune sur le sujet intitulé très judicieusement :

« Le haut débit à Veigné : **un problème** »

Et si vous n'avez pas peur de vous ennuyer, vous pourrez y lire du premier post (daté du 12 novembre 2009) au bientôt 160ème (Fin Février 2016) à l'heure où nous écrivons cet article, la litane des réponses de **Modforum** qui explique, en plus du jargon technique, toutes ces années que cela va bientôt changer, que la municipalité bataille, et plus récemment, que le département (mais pas celui-là, le précédent) a voté une enveloppe de plusieurs millions d'euros pour amener le haut débit sur l'Indre et Loire.

L'opérateur choisi, Touraine Cher Numérique (TCN), va donc prochainement (pas si sûr) attaquer les travaux sur le territoire de la CCVI et, notre adjoint, comme si c'était de son fait, nous explique que Veigné s'est taillé la part du lion soit 1,5 million d'euros sur les 2 millions alloués à la première tranche.

C'est en fait vrai parce que **notre commune depuis toutes ces années n'a jamais dépensé aucun sou, aucun kopeck, aucun euro** pour améliorer ou développer un tant soit peu le débit internet et donc maltraite ses habitants dans ce domaine. Heureusement que la CCVI, tant décriée par ailleurs par nos élus a décidé d'y faire quelque chose en adhérant à TCN.

Mais alors, l'embellie est pour bientôt ? Et quelles en seront les modalités ?

Pour bientôt, pas si sûr : il faudra être encore un peu patient sans doute car dans un article sur le sujet, la Nouvelle République précisait dans son édition du 26 Février que TCN lors d'une réunion au département le 24/02 indiquait :

« Valider les montants consacrés aux travaux déjà programmés, **qui devraient débiter en fin d'année dans la communauté de communes de l'Est tourangeau, dans le Castelrenaudais et dans la communauté de communes du Val de l'Indre.** »

Donc, le lancement des travaux devrait (ce n'est pas sûr) débiter fin 2016. Fin des travaux et livraison ??? De toutes manières et sous réserve d'un démarrage effectif des travaux en 2016, rien n'arrivera chez nous tous avant l'année prochaine. On a su attendre patiemment, très patiemment pendant 8 ans, on peut se faire violence une année de plus. L'année gratuite en quelque sorte.

En fait, ça n'arrivera pas chez nous tous car comme vous l'avez peut être lu dans le dernier bulletin municipal, le secteur de VAUGOURDON est rattaché à MONTS. Et comme les travaux commenceront prioritairement à Veigné et Esvres, les malheureux habitants du quartier devront attendre une prochaine tranche de travaux. La deuxième ? La troisième ?? Peut-être est-ce une question pertinente à poser sur le forum !!

Les modalités maintenant. Et bien tout reste flou et l'opérateur évoqué par notre adjoint dans un de ses derniers post ne sera pas nécessairement un opérateur « habituel » auquel nous pensons naturellement en matière d'internet. Pas plus d'ailleurs que les prix.

Des rumeurs, mais ce ne sont que des rumeurs et donc à **prendre avec prudence**, parlent d'OZONE qui est un opérateur alternatif à ceux généralement connus.

A suivre donc ce passionnant feuilleton qui vous est offert depuis bientôt 7 ans déjà sur le forum de notre commune. Et comme avec ces feuilletons télévisés qui durent des années sans que rien ne se passe, vous pouvez sans risque manquer un épisode et vous pourrez toujours en reprendre le fil....! Pourtant, à les écouter et même les lire, depuis des années, ils bataillent. **Vraiment ! Quelle efficacité !**

## Plan Local d'Urbanisme 2016 : Rien de PLU !

L'examen du PLU nouveau de monsieur Michaud et de son équipe vient d'arriver en débat au Conseil municipal. La présentation a été faite par le cabinet Eco-Pertica que la mairie avait mandaté sur ce sujet.

**Quelle déception !** Le PLU, document qui fixe pour un territoire communal les règles d'urbanisation et les opportunités d'aménagement a une durée de vie moyenne de 8 à 10 ans. C'est donc à minima sur cette période qu'il doit donner les orientations urbanistiques de la commune.

Rien de tout ça dans le PLU de notre maire. Il s'est contenté d'un copier-coller du PLU actuel datant de 2005.

Les seules modifications consistent en un toilettage du PLU précédent pour intégrer différents textes réglementaires votés depuis lors, à savoir GRENELLE 1 et 2 et la loi ALUR.

Donc, quelques surfaces précédemment constructibles sont rendues aux zones naturelles ou agricoles.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) prévoient une urbanisation limitée aux Courtils pour le bourg et à l'entrée de ville pour les Gués reprenant là encore les dispositions des implantations 2005.

A noter, deux servitudes de mixité sociale sont créées avec emplacements réservés pour l'implantation de logements sociaux qui seront concentrés à la sortie sud du Bourg sur deux parcelles en vis-à-vis (Rue de la Treille/Rue de l'égalité)

Des O.A.P. dignes de ce nom auraient dû préciser le projet municipal sur le périmètre défini face à la mairie et sur le secteur de la salle des fêtes, mais il n'en est rien... Cela aurait demandé du travail et de l'imagination.

Concernant le règlement, il ne sera plus possible d'envisager un programme de 3 logements ou plus sans créer à minima un logement social.

Voilà, mesdames et messieurs, les grandes nouveautés du PLU 2016 à la sauce Michaud & Co.

Au final, une révision qui ne sert ...à **RIEN** et qui limite les perspectives d'urbanisation communales à la fin du chantier de la ZAC des Gués comme les avait prévues le PLU de 2005.

**A 45000 €uros la révision** pour rien, c'est un peu cher voire même **coupable** en cette période de contraintes budgétaires.

## De la démocratie locale à la démocratie.... « vocale »

Depuis son élection au conseil départemental, monsieur le maire prend incontestablement de l'épaisseur sur le plan politique.

Il se sent probablement pousser des ailes et distribue avec aisance les bons et les mauvais points sur ce qu'il considère être la bonne voie (en tout cas de son point de vue)

C'est vrai que si l'on a le malheur de ne pas être de son avis, sa colère s'abat telle la punition divine (on en sait quelque chose dans l'opposition).

Mais maintenant, cela se passe également dans les rangs de sa propre majorité. Il y a quelques mois ce fut le cas pour Christophe LAFON qui, après 7ans et demi de bons et loyaux services s'est vu sanctionné car il a eu l'outrecuidance, le malheureux, de marquer une petite préférence non souhaitée lors des élections départementales de mars dernier.

De fait, monsieur le maire, en chef redouté, a décidé de lui retirer d'abord sa confiance puis sa délégation. Les associations sportives ont désormais affaire à quelqu'un d'autre.

Et puis, il y a eu cette réunion «de Direction » qui a duré plus que d'habitude et où certains ont eu l'audace d'esquisser quelques critiques.

Résultat : la démission de l'adjoint aux finances, monsieur Jean Claude BERTRAND, qui n'aura tenu qu'à peine plus d'un an et pu défendre un seul budget.

Une démission annoncée tardivement en Conseil municipal pour « raisons personnelles » selon la formule consacrée.

Une discussion à bâtons rompus avec l'intéressé laisse à penser qu'en fait, il s'agissait plutôt de raisons « de Personnel » et d'appréciation sur la gestion.

Ce fonctionnement mérite que l'on s'interroge sur ce qui reste de démocratie dans le monde des élus Vindiniens.

En gros, notre Maire a revisité le concept de démocratie locale et l'a transformé en « **Démocratie vocale** » : En fait, à Veigné, la démocratie, on en parle... on en parle beaucoup mais dans les actes, **on évite d'en faire....**



### **Vous souhaitez nous rejoindre ?**

Faites nous parvenir un chèque de 15 Euros libellé à l'ordre de **Veigné pour tous**.

N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse mail. Envoyez le tout à :

**Veigné pour tous - 7 rue du Bellay -37250 Veigné**



Mail : [veignepourtous@gmail.com](mailto:veignepourtous@gmail.com)

Site : [veignepourtous.jimdo.fr](http://veignepourtous.jimdo.fr)